



COMPTE RENDU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE 2019 (exercice 2018)

Jeudi 23 mai à Aix les Bains sur le bateau HYDRA-AIX

Mesdames, Messieurs, chers et chères ami(e)s.

Je remercie la municipalité et la communauté d'agglomération Grand-Lac représentées par Monsieur Jean-Claude CAGNON conseiller municipal délégué à l'environnement, lac et rivières, de bien vouloir nous accueillir ainsi que les élus et autres invités qui nous honorent de leur présence à bord d'un des bateaux de la Compagnie du lac du Bourget et du Haut-Rhône présidée par Monsieur Philippe GAUSSET, fidèle soutien de notre association.

Monsieur CAGNON nous accueille au nom de la commune d'Aix les Bains, il présente en quelques mots les enjeux du lac du Bourget et nous souhaite une agréable journée.

La parole est donnée à Daniel POMMERET vice-président de l'association. Il nous fait un point sur l'avancement du projet du port du Bordelan situé sur la commune d'Anse, dont il est le Maire.

RAPPORT MORAL

L'assemblée étant constituée de 44 présents et 28 pouvoirs, le quorum est atteint.
Le président déclare ouverte notre assemblée générale 2019 à 9 h 30.

Dans le rapport moral, nous verrons successivement et conformément à notre tradition:

- le déroulement des activités en 2018,
- le fonctionnement de l'association,
- les rapports avec nos partenaires,
- les perspectives pour 2019.

1) LE DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS EN 2018

- **Le simulateur de formation pour la navigation fluviale (responsable Jean VAUCORET)**

(Rappel des financeurs : CNR, CEREMA, CAF, FLUVIA, VNF, PROMOFLUVIA, EUROPE)

Durant l'année 2018, Promofluvia a participé très activement aux formations, au développement, à la promotion de l'outil simulateur.

Les différentes activités qui ont mobilisé les membres de Promofluvia sont :

Formation	13	sessions
Présentation	20	
Tests	1	journées
Dépannage	9	journées
Installation	0	journées
COPIL	3	journées
Maintenance	6	journée

Soit environ 53 jours de mobilisation de 1 à 4 membres de l'association

FORMATIONS

- FLUVIA a organisé seulement 13 sessions en 2018 : 4 pour CFT, 4 pour SCYLLA, 4 pour le Lycée « Les Catalins » et une pour CroisiEurope.

VISITES et DÉMONSTRATIONS

- Comme en 2017, une vingtaine de présentations ont été faites par Promofluvia.
- Parmi ces présentations on peut citer notamment celles faites :
 - au DG de VNF, M. Thierry GIMBAUD ;
 - à M. Mohamed BAZIZ, inspecteur général de l'Éducation nationale chargé des matières technologiques ;
 - Aux autorités portuaires de Bruxelles.

Les participants aux formations et présentations ont unanimement apprécié l'outil et toutes les possibilités offertes. Le retour de ces présentations s'est avéré très positif.

COPIL

- Le COPIL (Comité de Pilotage) s'est réuni trois fois en 2018.
- Les principaux objectifs furent de trouver des pistes pour sensibiliser les entreprises sur l'intérêt de former leurs pilotes aux situations à risques sur le simulateur et à rechercher des solutions pour gérer le déficit d'exploitation et pour atteindre l'équilibre financier de l'exploitation de cet outil.

MAINTENANCE, TESTS ET DÉPANNAGE

- PROMOFLUVIA a réalisé de nombreux tests pour rechercher l'origine des pannes affectant les commandes des propulseurs SCHOTTEL.
- Quelques pièces détachées stratégiques ont été approvisionnées pour permettre une meilleure réactivité en cas de panne.

PROSPECTIVE 2019

- Les formations sur 2019 devraient progresser. Mais des interrogations subsistent. Si CFT continue son action de perfectionnement de ses pilotes comme CroisiEurope, et malgré les 2 sessions de formation faites pour A'ROSA, il n'y a pas beaucoup de visibilité sur la venue du lycée « Les Catalins » ni pour d'autres armateurs.

En conclusion, une très forte implication de Promofluvia pour la réussite de projet.

Le président a remercié cette année encore chacun des acteurs de cette belle réussite: Jean VAUCORET qui s'est encore dépensé sans compter, ainsi que Louis ARNOLD et les pilotes testeurs ou formateurs, Jean-Pierre LEGRAIN, Marc LE GOFF, Christophe SEUX, ainsi qu'Andéol BOUVAREL et Guenaëlle CORBIN de la CNR.

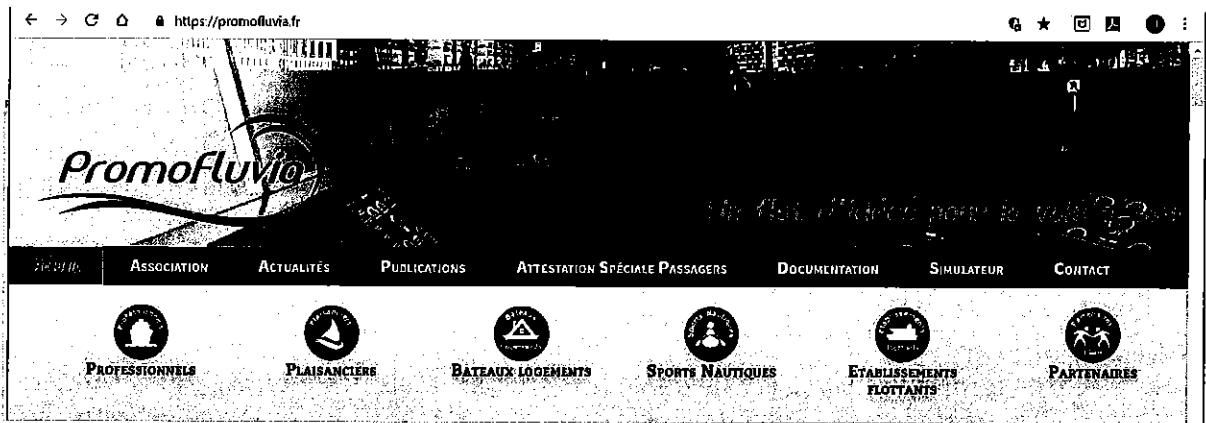
• Rapport d'activité internet et informatique (responsable Jean-Pierre LEGRAIN et Gilles DUREL)

Recherches et consultations d'articles, photos et vidéos parus dans la presse professionnelle et traditionnelle ainsi que sur le réseau professionnel LinkedIn ayant trait avec la voie d'eau tant dans le domaine du transport de fret, des bateaux à passagers, la plaisance, les sports nautiques, du tourisme, des entreprises/sociétés en bord d'eau ou travaillant avec le fluvial ainsi que les différents services ou assimilés de l'Etat.

La configuration du site nous permet désormais d'assurer en interne la mise à jour des informations, nous avons travaillé à l'actualisation des données et à la publication de nos activités au fur et à mesure de leur arrivée.

En fonction de la pertinence des articles ils sont publiés soit :

- sur notre site internet Promofluvia : <https://promofluvia.fr/>



- Et/ou sur le Facebook Promofluvia : <https://www.facebook.com/promofluvia/> ,



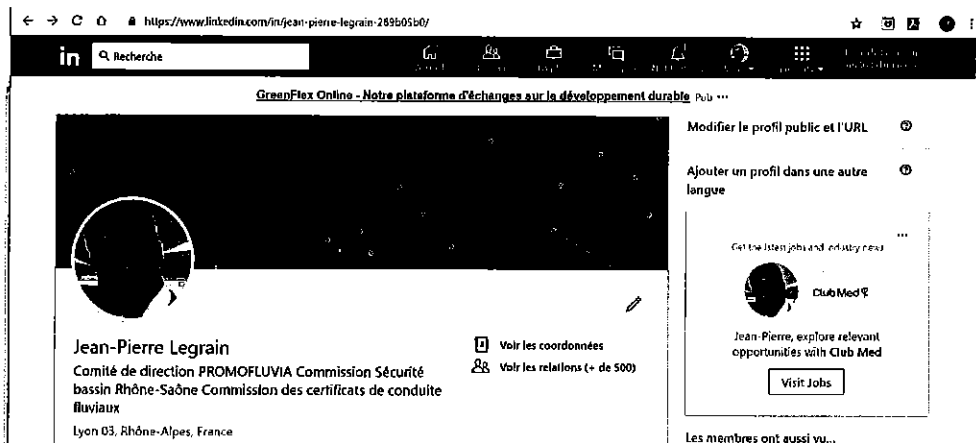
- Certains de ces articles étant aussi relayés sur LinkedIn mais à titre personnel.

<https://www.linkedin.com/in/jean-pierre-legrain-289b05b0/>

<https://www.linkedin.com/in/gilles-durel-315a404a/>

<https://www.linkedin.com/in/anne-estingoy-3aa81311b/>

Et d'autres à découvrir !



Le président a invité tous les membres à relayer ces publications sur les réseaux sociaux pour en augmenter l'audience.

L'accès à l'espace dédié aux adhérents avec identification et mot de passe personnalisé permet notamment l'accès aux comptes rendus des réunions internes : CODIR et comité de suivi.

L'informatique : tous les micros des adhérents qui travaillent habituellement pour l'association (10 machines) sont en lien pour la sauvegarde de leurs fichiers sur le NAS SYNOLOGY et sont protégés par un antivirus professionnel. Le contrat avec PROCONCEPT permet aussi le dépannage à distance des ordinateurs.

- **Le journal "Nouvelles du Bord" (responsable Jean-Paul DUMONTIER)**

En 2018 nous avons édité deux numéros des Nouvelles du Bord, chacun de huit pages, ce qui permet de diffuser davantage de nouvelles brèves.

En 2019 nous poursuivrons cette formule. Nous avons décidé de donner plus de place aux activités internes de l'association.

La diffusion a été renouvelée par messagerie et par papier (merci, si ce n'est pas déjà fait, de nous communiquer vos adresses @mail).

- **Le bilan des actions Transport en 2018 (responsable Anne ESTINGOY)**

Les principales actions qui ont connu des avancées significatives en 2018 sont décrites dans le rapport qui suit.

I- Participation ou contribution à des démarches nationales

➤ Comité des Armateurs Fluviaux

Le 19 septembre, Anne ESTINGOY a assisté à l'Assemblée Générale du Comité des Armateurs Fluviaux. Le discours du président Didier LÉANDRI était très complet et argumenté. Le discours en réponse de Marc PAPINUTTI, représentant la ministre Elisabeth BORNE, a révélé une fois de plus le faible engagement de l'État sur le fluvial.

➤ Agir Pour Le Fluvial

- ✓ L'élaboration de la loi d'Orientation des Mobilités a été suivie de près par APLF.
- ✓ Pour le compte d'APLF, Anne ESTINGOY a analysé les différentes versions du projet de loi au fur et à mesure de leur diffusion, a produit plusieurs contributions tout au long de la démarche et a accompagné Jean-Marc SAMUEL, président d'APLF, dans de nombreuses réunions avec des députés.
- ✓ S'en suivront début 2019 des auditions et réunions multiples à l'Assemblée Nationale et

au Sénat. Anne ESTINGOY a participé à la plupart d'entre elles aux côtés du président d'APLF Jean-Marc SAMUEL.

- ✓ A l'issue de l'examen du projet de loi au Sénat, seule la mesure relative à l'intégration d'un schéma de desserte fluviale dans les plans de mobilité a été prise en compte.

Les principales propositions portaient sur :

1. *Instauration d'un droit de préemption au bénéfice de VNF et des établissements publics portuaires pour permettre la maîtrise foncière des terrains utiles à la navigation*
2. *Modification des textes pour rendre obligatoire l'inscription des ports fluviaux dans les SRADETT ainsi que l'identification de leurs besoins d'extension foncière (l'objectif final est d'obtenir leur prise en compte dans les SCOT et PLU)*
3. *Amélioration du traitement des bateaux fluviaux dans les ports maritimes par :*
4. *L'introduction dans les conventions de terminal d'une contractualisation de parts modales fluviales minimales et d'un délai maximum de traitement des bateaux fluviaux*
5. *L'intégration des coûts de manutention fluviale dans le forfait des Terminal Handling Charges*
6. *Mise en place de mécanismes fiscaux ou autres pour répercuter les effets externes des différents modes, par exemple :*
7. *Instauration d'une redevance temporelle pour les poids lourds*
8. *Abaissement du taux de TICPE pour les kilomètres parcourus par les poids lourds lorsqu'ils réalisent un pré ou post acheminement dans le cadre d'une chaîne de transport recourant au fluvial/ferroviaire.*
9. *Obligation de réaliser un schéma de desserte fluviale dans les futurs Plans de mobilité*
10. *Modification des textes relatifs aux transports exceptionnels*
11. *Modification de l'art. L2124-13 du CG3P concernant la délimitation des zones d'occupation de longue durée du DPF, afin de rendre obligatoire la concertation avec les navigants professionnels*
12. *Augmentation du budget prévu dans le rapport annexé à la loi pour la régénération du réseau fluvial, afin de le porter à 245 M€ par an pendant 10 ans, conformément aux conclusions de l'audit Mensia, afin de garantir la navigabilité sur l'ensemble du réseau.*
13. *Modification des textes relatifs au traitement des produits de dragage, afin de faire baisser les coûts d'entretien des voies d'eau*
14. *Création d'une agence de développement de l'économie fluviale au niveau national, éventuellement sous la forme d'une filiale d'une structure existante*

➤ **PROVOIDEAU**

Anne ESTINGOY a représenté Promofluvia dans les séances du Conseils d'administration de Provoideau.

La coordination de nos actions avec Provoideau, en tant que Promofluvia, et en tant que membre d'APLF, est essentielle pour donner du poids aux acteurs du secteur fluvial et peser

sur les décisions politiques.

Le comité Provoideau a suivi de près l'évolution de la LOM. Les positions qu'il a prises sont tout à fait cohérentes avec les nôtres.

Promofluvia a relayé plusieurs propositions d'actions de Provoideau, notamment une action auprès des députés concernant l'évolution de la fiscalité sur le carburant applicable au tourisme fluvial.

➤ • **Démarche interprofessionnelle**

Gilles DUREL a sollicité le préfet PHILIZOT afin que notre association soit conviée à la réunion régionale organisée le 15 octobre dans le cadre de la structuration d'une démarche interprofessionnelle fluviale.

➤ **Riverdating**

Promofluvia a assisté aux conférences organisées dans le cadre de cet événement sur des thèmes d'actualité, notamment la logistique urbaine, les colis lourds, l'innovation.

II - Actions locales et régionales

• **Schéma directeur du Port de Lyon Édouard Herriot :**

Nous avons participé à quelques-uns des ateliers organisés par le SGAR dans le cadre de l'élaboration du nouveau schéma PORT de Lyon 2050.

Le président remercie Anne Estingoy et salue l'importance de son implication dans la défense du mode de transport fluvial.

• **CORIVE (Collectivités RIveraines de la Voie d'Eau, responsable Marc DELEIGUE)**

L'objectif du groupe de travail CORIVE est d'informer les Maires, les Présidents de groupements de Collectivités Territoriales et élus nationaux de notre territoire.

Depuis l'AG du 24 Mai 2018, les différentes actions ont été les suivantes :

➤ Participation au Congrès des Parcs régionaux de France.

Madame PÉREZ, Présidente du Parc régional du Pilat, en charge de l'organisation du Congrès des Parcs régionaux de France, a demandé à Promofluvia son intervention auprès de VNF pour l'utilisation de la vedette « le Rhône ». L'intention était de permettre la lecture du paysage depuis la voie fluviale et la présentation d'un projet « de faubourgs perchés » sur les coteaux de la rive droite du fleuve. Cette action s'est réalisée à la satisfaction de l'ensemble des participants. Le dossier de présentation de Promofluvia a été remis à chaque participant. De plus, la veille, un stand de Promofluvia était présent dans la salle du Congrès à Saint-Étienne. Cette demande a fait suite à la visite fluviale du SCOT des rives du Rhône à laquelle Mme PÉREZ avait participé.

- Réunion de présentation de PROMOFLUVIA à Monsieur Thierry KOVACS, Maire de Vienne, Président de la Communauté d'Agglomération de Vienne-Condrieu, Conseiller Régional.

Cette réunion s'est tenue le 28 septembre 2018 avec Gilles DUREL, Anne ESTINGOY et Marc DELEIGUE. Les missions de l'association et le simulateur de pilotage lui ont été présentés. Thierry KOVACS s'est montré très intéressé et a accepté la mise en œuvre d'un partenariat, notamment sur les implantations sur le site industriel de Loire-sur-Rhône. En témoignage de l'intérêt trouvé dans cette rencontre, la Communauté d'agglomération de Vienne Condrieu donne son adhésion à Promofluvia.

Dans le prolongement de cette rencontre, une convention est en cours de signature via la Directrice de l'agence de développement économique.

- Présentation de Promofluvia à Jean-Luc FUGIT, Député du Rhône et à Gilbert-Luc DEVINAZ, Sénateur du Rhône.

Ces deux élus se sont montrés très intéressés par notre Association et les informations qu'elle peut leur apporter dans un domaine qu'ils connaissent peu, alors que le projet de la Loi d'orientation sur les mobilités va leur être prochainement soumis.

- Autres rencontres d'élus :

L'inauguration des hydroliennes de Caluire aura aussi été l'occasion de rencontres avec quelques élus : dont Madame Blandine BROCARD, Députée du Rhône.

De même, l'inauguration de la base de canoë kayak de la Confluence a permis des échanges avec le Député Monsieur Thomas RUDIGOZ et Madame Myriam PICOT, Maire du 7ème.

Le 8 mars 2019, « le fluvial fait son grand débat : Quels leviers d'actions pour une nouvelle économie du fluvial ? ». Organisé à l'initiative d'AGIR POUR LE FLUVIAL, ce débat s'est tenu à Lyon ; Promofluvia a apporté sa contribution à la préparation et a assuré l'animation des échanges au cours de deux tables rondes qui rassemblaient des personnalités importantes du domaine fluvial et de la politique régionale, nationale et européenne.

Pour poursuivre les actions et étendre l'audience de Promofluvia, il va falloir multiplier ces rencontres avec nos élus, faire connaître ce que nous pouvons leur apporter. Daniel POMERET, vice-président représentant des collectivités, nous comptons sur ton aide en tant que notre

• **Les études (responsables Pierre ROMIER et Marie-Claude NICOLAS-BAUER)**

En 2018, notre plus importante mission a concerné l'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la Communauté d'Agglomération « Valence-Romans-Agglomération » pour son projet d'implantation d'une halte fluviale pour les paquebots de croisière fluviale à Valence, sur le quai Mistral, en rive gauche du Rhône.

Cette mission a duré de fin mai à début novembre, a fait l'objet de trois réunions à Valence avec les différents partenaires du projet, de nombreuses notes et remarques au cours de l'avancée du projet, et d'un rapport final pour le maître d'ouvrage. Pour cette étude, un groupe de travail de cinq personnes a été constitué à PROMOFLUVIA et la participation à ce groupe de nos deux anciens pilotes de paquebots fluviaux a été précieuse par la connaissance qu'ils ont des problèmes d'accostage des bateaux.

Pour 2019 : Nous restons toujours disponibles pour le Syndicat mixte du Bordelan et son beau projet de port de plaisance pour 350 bateaux à Anse. Nous avons eu, en début d'année, une réunion avec un responsable de la SERL chargée de la mission d'aménagement pour un premier examen des problèmes.

Nous avons eu une réunion avec un responsable du Syndicat du Haut Rhône pour examiner les conditions d'installation d'un bateau à passagers sur le Rhône à Seyssel.

Nous sommes en cours de signature d'une convention avec la Communauté d'Agglomération Vienne-Condrieu-Agglomération pour des missions de conseil et d'assistance pour ses projets fluviaux et portuaires.

- **Les « 5 à 7 » de PROMOFLUVIA (responsable Pierre ROMIER)**

En 2018, trois « 5 à 7 » ont été organisés :

- le 15 mars sur les activités fluviales sur le haut Rhône de la frontière suisse à la Métropole lyonnaise,
- le 5 juillet sur les innovations technologiques pour la voie d'eau,
- le 8 novembre sur le transport fluvial des matériaux et agrégats du BTP.

En 2019, trois « 5 à 7 » ont été prévus ; voir chapitre 2019.

- Le 13 février 2019, nous avons tenu aussi une réunion du même type pour la présentation de la doctrine de secours fluvial des SDIS avec le SDMIS de la Métropole et du Rhône. Plus de 60 participants présents : des navigants des différentes filières, des compagnies de croisières, y compris la présence du CAF et d'un représentant du Ministère des transports. Il y avait aussi de nombreux représentants de la Police Nationale, de la Gendarmerie et d'autres SDIS.

Ces réunions-débats ont connu un excellent déroulement grâce à la qualité des exposés des intervenants, que nous tenons à remercier, et à la participation très active des nombreux membres et invités présents.

Le cocktail de fin, toujours très convivial, permet aux partenaires de la voie d'eau d'échanger entre eux sur les problèmes auxquels ils sont confrontés.

- **« Les Compagnons du Fleuve » (Club hébergé par PROMOFLUVIA et animé par Jacques-Édouard MOUNIER)**

Ses activités sont diverses, en voici quelques-unes :

- Participation au Pardon des Mariniers en 2018 à Lyon et au salon d'Aix les Bains 2018.

- Poursuite du recueil du matériel et de l'immatériel avec l'aide de membres : J. SIBERT de la société de sauvetage et de joutes d'Ampuis (pêche au carré en barque).
- Soutien de C.THOMAS de Sablons avec ses maquettes de bateaux du Rhône.
- Participation au projet de valorisation de la traile d'Ampuis.
- Communication de renseignements auprès des journalistes pour des articles sur l'histoire régionale.
- Suivi des travaux de VNF et de la CNR sur le tourisme et le patrimoine
- Participation à l'Inauguration, le 9 juin 2018 à Ampuis, des moteurs électriques en remplacement des moteurs thermiques sur les barques de joutes.
- Aide à la valorisation de l'actif de la Maison du Fleuve Rhône à la bibliothèque de Lyon.
- Aide au développement de la compagnie des canotiers (une sapine en bois de 13 mètres qui peut transporter 12 vélos et 12 personnes).
- Soutien de publications sur le Rhône.
- Restaurations de bateaux du patrimoine/ visite des VIEUX SAFRANS à Annecy.
- Remise en état de Mistral ; premier bateau construit à Lyon par Henri AMEL, président fondateur du Cercle de voile de LYON au Grand Large et fondateur du célèbre chantier qui fabrique encore les « Maramu ».
- Participation avec ADR, HPLM, Musée de Serrières, Promofluvia... à la fabrication de panneaux sur l'histoire Rhône-Saône.
- Développement d'outils internet pour la valorisation du patrimoine.
- Relation avec le conservatoire de musique de Lyon (Pascal LACOMBE) pour le folklore musical lié au fleuve.

- **Le pôle Règlementation, Sécurité, Navigation
Service d'Informations Fluviales (RSN-SIF)
(Responsable J.E. MOUNIER)**

Les travaux marquants en 2018/2019 ont été les suivants :

- Poursuite de la prise en compte des nouveaux textes RGP, RPP en relation avec la DDT69 (préfecture), VNF, CNR, les ministères : transports, affaires maritimes, Police, gendarmerie, SDIS, ANPEI, CAF, CNBA...
- Participation active aux réunions des commissions sécurité de VNF (Remarques sur les nouveaux RGP et RPP et échange avec Police, Gendarmerie, le Ministère des Transports, sur l'interprétation de textes réglementaires).
- Poursuite des tests des logiciels de navigations RiverWizz et des cartes ECDIS et de l' AIS.

- Participation à la mise en place du Système d'Information Fluvial (SIF) avec
- CNR pour le Rhône, VNF pour la Saône et EDF pour le Rhin supérieur.
- Mise en place d'un Groupe de Travail sur le Haut Rhône, animé par M. PROMONET, pour la réalisation d'un guide fluvial avec Anne ACKERMANS (éditions du Breil) et en relation avec VNF, CNR, les structures touristiques du Haut Rhône.
- Réponses aux questions posées sur le site PROMOFLUVIA.
- Par ses connaissances, Anne ACKERMANS nous a fait profiter de ses compétences fluviales et a permis de maintenir de bonnes relations avec l'ANPEI.
- Pour les plaisanciers, Daniel BRAVIN avec son groupe a poursuivi le travail en particulier sur le matériel de sécurité, avec la préparation du « Memento du tourisme fluvial ».
- JP LEGRAIN et L. ARNOLD ont poursuivi leurs actions auprès des professionnels et les relation CAF et CNBA...
- S. BONNET a apporté sa compétence dans le domaine de la réglementation en relation avec la DDT69 et les SDIS.
- P. BUIN avec JE. MOUNIER et J. SIBERT ont poursuivi les relations dans le domaine des sports nautiques auprès des présidents de ligues, des pêcheurs et de Jeunesse et Sports.

Comment continuer ?

Nous avons synthétisé énormément d'informations dans le domaine :

Bien que ce travail relève davantage de la compétence de professionnels de la communication, trois actions peuvent être poursuivies avec nos moyens :

1. communiquer des synthèses sur notre site.
2. poursuivre certaines actions d'information dans le cadre des commissions de sécurité de VNF, de 5 à 7, journées d'études...
3. intégrer une partie du travail dans le SIF (Service d'information fluvial).

Groupe SIF : En relation avec VNF, CNR et les SDIS il est animé par JE Mounier avec Ph Buin, JP Legrain, A Ankermans, J Vaucoret (et d'autres en fonction des sujets) travaillera à établir, dans un premier temps le catalogue des informations mises à disposition avec ou sans convention par VNF (nous attendons la nouvelle version du SigFed de VNF prévue pour le 1^{er} semestre 2019).

Enfin, le guide **de doctrine opérationnelle** (intervention sur les bateaux en navigation fluviale et lacustre) réalisé à la demande et en collaboration avec les SDIS a permis la tenue d'une journée très riche en échange sur le sujet, il peut être encore valorisé.

S'adapter en permanence à la demande et s'y préparer, reste notre devise.

• **La Formation Attestation Spéciale "Passagers" (ASP) : responsable Jean-Pierre CLOAREC**

Par arrêté ministériel du 13 octobre 2017, l'organisme PROMOFLUVIA a obtenu le renouvellement de son agrément pour trois ans, soit jusqu'en Octobre 2020, pour assurer la formation de candidats à l'obtention de l'Attestation Spéciale "Passagers". Nous continuerons donc à organiser les épreuves théoriques et pratiques de l'examen prévu par l'article 11-6 du décret n° 91-731 du 23 juillet 1991 modifié, relatif à l'équipage et à la conduite des bateaux circulant ou stationnant sur les eaux intérieures.

Bilan de l'année 2018 :

L'activité 2018 a été médiocre comme en 2017 :

82 stagiaires seulement, contre 150 en 2016 (année record) et 87 en 2017.

- Nombre de sessions organisées : 10
6 dans nos locaux à Lyon et 2 à l'extérieur DOUSSART et MENTHON SAINT BERNARD
- ▣ Stagiaires inscrits :
 - 75 % d'hommes
 - 25 % de femmes...
- Nombre de stagiaires reçus : 79, soit ~ 96 % de taux de réussite (idem 2017)
- Moyenne épreuve théorique : 2,4 fautes/25 questions.
- Moyenne épreuve pratique : 15,0/20.
- Répartition des stagiaires par tranches d'âge :

<25 ans	31 %
25-35 ans	24 %
35-45 ans	20 %
>45 ans	25 %

Les recettes de l'exercice a été de l'ordre de 27500 € (30760 € en 2017).

Organisation

Le déroulement des stages (cf programme type ci-joint) est maintenant bien rodé :

- Pratique extincteurs sur place, assurée par 2 sociétés qui interviennent à tour de rôle, suivant leurs disponibilités.
- Visite sécurité bateau qui est réalisée sur place également, assurée soit par la CNR (bateau solaire « Noémie ») ou VNF (vedette « le Rhône »)
La visite du port qui avait été supprimée a pu être remise au programme dans le cadre de la convention CNR/PROMOFLUVIA à la grande satisfaction de nos stagiaires découvrant ainsi un bateau à passagers 100 % électrique.
- Projection d'un film réalisé par Promofluvia et le SDMIS au centre technique d'appel. La présentation de ce film est accompagnée d'un

exposé sur les procédures d'intervention des moyens de secours est réalisée dans nos locaux par un Officier du SDMIS.

Nous remercions CNR, VNF et le SDMIS du Rhône pour l'aide qu'ils nous ont apportée malgré les contraintes que cela pouvait leur occasionner.

Organisation des stages :

Jean-Pierre CLOAREC, et Dominique COURBIÈRE ont assuré en 2018 la formation et l'accompagnement des visites (bateau et SDMIS). Dominique a dû arrêter son implication, et nous le remercions vivement pour l'aide qu'il nous a apportée au cours de ces dernières années.

Nous remercions également Bernard CELLE qui vient régulièrement renforcer l'équipe lors de l'épreuve pratique.

Marie MORETTON est en charge de la gestion des dossiers, de la liaison avec les organismes extérieurs : SDMIS, DDT, CNR... et assure une permanence téléphonique.

Louis ARNOLD assure la présentation du simulateur de navigation auprès de nos stagiaires suivant ses disponibilités et nous l'en remercions.

Au cours de cette année 2018, Serge BONNET, Claude SCHMIT et Liliane BOUVERON sont venus renforcer l'équipe.

PERSPECTIVES

Notre agrément arrivé à échéance le 17 septembre 2017 a été renouvelé le 13 octobre 2017 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et de la Cohésion des Territoires, pour une période de 3 ans, soit jusqu'à Octobre 2020.

L'agrément ministériel n'étant apparemment pas suffisamment reconnu aux yeux des organismes financeurs, une certification « datadock » s'est avérée indispensable pour pouvoir être référencé auprès des organismes financeurs... Les démarches ont été réalisées et nous sommes maintenant référencés. A noter également notre agrément auprès de Pôle-Emploi pour le financement de la formation ASP pour les demandeurs d'emploi.

Merci à Marie-Claude NICOLAS-BAUER pour son aide dans ces laborieuses démarches administratives.

Nous avons intégré dans notre programme de formation une visite/démonstration du simulateur, ce qui permet de le faire connaître auprès de nombreuses sociétés clientes de la formation.

Le logiciel informatique pour la formation car l'outil dont nous disposons nous a occasionné un certain nombre de problèmes. La mise à niveau du logiciel début 2019 permet à tous les utilisateurs de travailler sur une base de données unique, simplifiant ainsi les apports de chacun, de simplifier la sauvegarde de la base et d'améliorer le traitement statistique.

L'année 2018 tout comme 2017 a été très difficile en raison de plusieurs facteurs extérieurs :

- Arrêt des formations chez Eurodisney qui sont maintenant dispensés de l'ASP (soit environ 20 stagiaires/an)
- Nouveaux agréments également en France : Bordeaux, Nantes, Strasbourg

CONCLUSION :

Nous allons devoir être encore plus performants et attractifs, mais est-ce encore possible ?!...Nous avons prévu pour 2019 un budget « publicité » espérons qu'il produira quelques nouvelles inscriptions.

L'équipe FORMAFLOVIA

*Jean-Pierre CLOAREC
Dominique COURBIERE
Marie-Antoinette MORETTON
Liliane BOUVERON
Serge BONNET
Claude SCHMIT*

• La Communication (responsable Marie MORETTON)

Les autres actions de communication de cette année sont évoquées par ailleurs dans chacun des chapitres correspondants.

Le président remercie à Marie pour son travail de mise en page des divers documents diffusés aux adhérents : journal de bord et compte-rendu des 5 à 7 entre autres.

2) LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION, LES ADHÉSIONS

La situation financière est toujours très satisfaisante. La gestion comptable a été simplifiée cette année en regroupant désormais tous nos avoirs dans la même banque.

Merci à notre trésorière, Jacqueline ROMIER pour tout le travail effectué.

Les adhésions sont à peu près constantes, même s'il y a quelques départs, heureusement compensés par des arrivées.

Les comités de direction et de suivi se sont réunis très régulièrement, notamment lors de la réunion du 10 janvier pour les vœux traditionnels et la galette.

Des comptes rendus sont rédigés régulièrement par Marie-Claude NICOLAS-BAUER et Anne ESTINGOY, ils sont diffusés aux participants et accessibles sur le site internet dans l'espace adhérent.

Quelques modifications du règlement intérieur ont été discutées en comité de direction et adoptées le 15 mai 2019. Il s'agit essentiellement de la définition des principes applicables aux frais engagés par les membres entre autres pour les déplacements et de quelques retouches de la rédaction.

3) LES RAPPORTS AVEC NOS PRINCIPAUX PARTENAIRES

- **VNF**

Les relations avec VNF sont fréquentes et productives notamment dans le cadre de réunions régulières sur la sécurité, évoquées par ailleurs.

Un comité de direction de VNF Lyon s'est tenu dans nos locaux le 5 mars, nous permettant de connaître la nouvelle directrice Cécile AVEZARD et de lui faire connaître notre association.

Plus récemment, le 26 avril, nous avons eu la visite du Directeur Général de VNF, Thierry GUIMBAUD.

- **La CNR**

Plusieurs conventions nous lient à la CNR, pour les locaux, le simulateur et pour nos actions annuelles.

- **APLF**

Nous travaillons en étroite collaboration avec Jean-Marc SAMUEL son président, excusé ce jour, pour faire avancer la cause du fluvial notamment au niveau des textes réglementaires.

- **La Direction Départementale des Territoires du Rhône (DDT)**

Elle est toujours notre correspondant pour l'ASP.

- **La DREAL**

La DREAL nous a proposé de participer au nouveau comité de suivi de la concession CNR mis en place cette année pour les trois secteurs géographiques de la concession.

Nous sommes aussi invités à la consultation publique sur le prolongement de la concession de la CNR qui se tient en ce moment jusqu'à fin juin. Nous rédigeons à cette fin un « cahier d'acteur » qui sera publié sur le site de l'ANDP.

- **Les professionnels du transport et les navigants**

Nous avons vu à travers le rapport "transports" que ces relations sont nombreuses et fréquentes.

- **L'Alliance des Rhodaniens**

Nous avons participé à l'Assemblée Générale de l'ADR à Caderousse. Plusieurs membres de PROMOFLUVIA ont par ailleurs participé au voyage organisé par l'ADR du 5 au 10 juin « aux sources du Rhône » en Suisse et nous avons accueilli dans nos locaux la réunion de restitution.

4) LES PERSPECTIVES POUR 2019

Nous prévoyons les actions suivantes :

- **La poursuite des formations :**

- ✓ pour l'ASP : l'amélioration du logiciel de gestion des stages ;
- ✓ pour le simulateur de pilotage des bateaux: Nous espérons que les formations sur 2019 progresseront. D'une part, CFT continue son action de perfectionnement de ses pilotes et CroisiEurope est toujours intéressée : la formation prévue en début 2018 n'a pu avoir lieu suite aux pannes des commandes des propulseurs SCHOTTEL, mais elle a été réalisée en fin 2018.

- **En matière de communication :**

- ✓ La participation aux films de Philippe CROZIER.
- ✓ La participation au projet de livre « L'Imaginaire du Fleuve » avec Pierre GRAS, Philippe TARDY aux éditions LIBEL.

- **En matière d'informatique :**

- ✓ la sauvegarde des données du NAS sur un serveur externe, la connexion de ce NAS à l'onduleur pour assurer son arrêt sécurisé en cas de coupure d'alimentation électrique.

Les « 5 à 7 »

Trois ont déjà été programmés sur 2019:

- Le 7 mars 2019 un « 5 à 7 » a été consacré aux enjeux du fluvial dans le transport de conteneurs.
- Le prochain « 5 à 7 » aura lieu le jeudi 26 septembre 2019 sur un thème encore à l'étude.
- Le sujet du « 5 à 7 » de fin d'année n'est pas encore arrêté.

- **Les transports :**

Comme évoqué plus haut, les actions vont se poursuivre dans ce domaine, notamment la participation à « Agir pour le fluvial » et donneront lieu à restitution dans le cadre de la commission transports.

- **CORIVE**

Nous devons poursuivre nos actions en direction des élus locaux régionaux et nationaux des territoires du fleuve,

- **Les études**

Elles porteront surtout en 2019 sur:

- ✓ L'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de la société VINCI (ASF) pour le test du franchissement des ponts de Roquemaure en situation de travaux sur le pont autoroutier. Ces tests ont été réalisés avec le simulateur de navigation fluviale. Ils ont permis au maître d'ouvrage, à VNF, à CNR et aux bureaux de conseil sécurité de mettre en évidence des mesures de sécurité complémentaires à mettre en œuvre. Cette étude a été présentée en commission de sécurité qui en a souligné la qualité et les intérêts.

• La situation budgétaire

- ✓ La situation budgétaire reste saine malgré la baisse constatée des recettes de la formation ASP, et grâce à des recettes nouvelles (simulateur, études, conventions diverses).
- ✓ La baisse des recettes doit nous inciter à une gestion prudente, il a été proposé, cette année de changer le montant de nos cotisations et de la porter pour 2019 de 35 à 38 € pour les particuliers, sans les changer pour les autres membres, soit 350 € pour les professionnels et 0,035 € par habitant pour les collectivités locales avec un plafond à 350 €.
- ✓ Il nous faut cependant veiller à une gestion stricte de nos moyens. (Je rappelle notre principe de conserver une réserve correspondant à peu près au fonctionnement de 3 années).
- ✓ En 2018, nous avons procédé à un versement en réserve de notre excédent. Pour 2019, vous constaterez que nous avons opté pour l'utilisation de cet excédent antérieur pour financer les investissements nouveaux :
 - L'évolution du logiciel de gestion de l'ASP pour 4.800 € ;
 - Deux publicités pour l'ASP et notre association en général : une dans la revue NPI consacrée en 2019 au bassin Rhône Saône ; je remercie sa rédactrice en chef pour l'effort commercial qu'elle nous a consenti ; une autre dans le guide Rhône-Saône de Fluviacarte qui paraîtra cette année aussi.

• Le fonctionnement de l'association

Le comité de Direction a adopté une modification concernant une démission et une nomination. Serge BONNET sera donc remplacé au CODIR par Claude SCHMIT.

Nouvelle composition du CODIR /

Louis ARNOLD (formateur simulateur)

Liliane BOUVERON (assistante)

Jean-Pierre CLOAREC (responsable formation)

Marc DELEIGUE (CORIVE)

Jean-Paul DUMONTIER (journal du bord)

Gilles DUREL (Président)

Anne ESTINGOY (vice-présidente)

Jean-Pierre LEGRAIN (secrétaire général adjoint)

Marie MORETTON (responsable communication)
Jacques-Édouard MOUNIER (responsable sécurité et SIF)
Marie-Claude NICOLAS-BAUER (secrétaire générale)
Daniel POMERET (vice-président)
Jacqueline ROMIER (trésorière)
Pierre ROMIER (responsable études et 5 à 7)
Claude SCHMIT (formateur ASP)
Christophe SEUX (vice-président)
Jean VAUCORET (responsable simulateur)

**Liste du nouveau Comité de Direction soumise au vote :
approbation à l'unanimité.**

Vote rapport moral : accepté à l'unanimité

Compte de résultat 2018

Recettes et dépenses (cf. Tableau)

Contrôleurs au compte : rapport général

Contrôle fait le 18 mars 2019-05-23 : aucune anomalie

Budget prévisionnel 2019

Voir le tableau annexé

Vote sur les comptes : accepté à l'unanimité

Conclusion

Autre décision du comité de Direction Promofluvia : nommer JF Gros Président d'honneur de Promofluvia : décision approuvée par les participants à l'AG
Travail de JFG sur l'histoire de Promofluvia

S'il n'y a pas de question ?

La séance est close

Je vous remercie pour votre présence attentive.
L'assemblée générale 2019 est close à 11 H 45.

Le Président de PROMOFLUVIA

MC NICOLAS BAUER
membre du comité de
Direction
JFG



Gilles DUREL